

Le gouvernement hongrois a décidé d'augmenter d'un an le délai accordé aux universités pour leur mise en conformité avec la loi sur l'enseignement supérieur, dite « loi CEU ». La réforme qui avait provoqué une vague d'indignation en Hongrie et dans toute l'Europe, au printemps dernier, n'a pas fini de faire parler d'elle.

Le ministre hongrois de la Justice, László Trócsányi, a annoncé vendredi lors d'une conférence de presse que la date butoir pour que les universités étrangères en Hongrie remplissent les modalités de la loi sur l'enseignement supérieur serait reportée, de janvier 2018 à janvier 2019. La loi a en effet été amendée pour permettre d'accroître ce délai.

Le ministre de la Justice a déclaré que *« malgré des pressions étrangères croissantes dépourvues de toute base légale, le gouvernement continue de maintenir que la loi amendée définit des échéances et conditions prévisibles, claires que n'importe qui peut respecter, assurant la transparence du fonctionnement des institutions »*.

Cependant, ce qui peut apparaître comme une concession de la part du gouvernement hongrois, passe toujours aussi mal auprès des universités concernées par la loi. La plus en vue d'entre elles, la *Central European University (CEU)*, a réagi le soir-même, via le journal « Magyar Hírlap ». *« La CEU accueille toutes les initiatives réduisant les incertitudes, mais les dernières propositions du ministre de la Justice étendent la période d'incertitude »*.

[En Hongrie, les députés ont voté la controversée](#)
[« Loi CEU »](#)